

Pour plus de renseignements :

Communauté Professionnelle Territoriale de
Santé (CPTS) du Grand Anancy



www.cpts-grand-anancy.fr



parcours@cpts-grand-anancy.fr



07 56 41 96 89



Parcours de soins global après cancer

Vous venez de terminer votre
traitement actif pour soigner
votre cancer ?

Vous pouvez bénéficier
d'un parcours
personnalisé pour
prendre soin de vous et
agir pour votre santé.



En fonction de vos besoins, des professionnels de santé sont à votre disposition et peuvent vous proposer un accompagnement et un soutien près de chez vous :



Ces thématiques ont été choisies pour leurs effets bénéfiques sur la santé, après un cancer.

Ce parcours contribuera à réduire les risques de séquelles (douleur, fatigue, etc.) et à améliorer votre qualité de vie et votre bien-être.

Ces soins de support seront entièrement pris en charge*.

Parlez-en à votre médecin !

généraliste,
cancérologue...



Mon médecin me prescrit un parcours de soins global, dans les 12 mois après la fin de mon traitement actif.

2

1

J'ai fini mon traitement actif.

3

La CPTS du Grand Anney reçoit la prescription par mon médecin et m'accompagne dans la réalisation de mon suivi personnalisé après cancer.

4

Je commence mon parcours auprès de professionnels compétents (diététiciens, psychologues, professionnels de l'activité physique adaptée).

5

J'ai 12 mois pour réaliser le parcours après le premier bilan.

6

Mon médecin est informé régulièrement de mon suivi après cancer.

*Dans la limite d'un forfait de 180 € par patient et par an financé par l'ARS ARA.